

*dessus la terre ; j'irai me cacher de devant votre face, et je serai fugitif et vagabond sur la terre. Qui-conque donc me trouvera me tuera. (Gen. 4.)*

Cet effroi continuel dans lequel vécut ce premier de tous les meurtriers, et cette vie errante et vagabonde qu'il mena, loin de toute société avec ses autres frères, marquent clairement combien sont accablantes et insupportables les peines intérieures qui torturent et déchirent le cœur de tous ceux qui trempent leurs mains dans le sang de leurs semblables.

C'est encore ce qui paraît chez Lamech, un des descendants de Caïn. Car ayant tué un jeune homme, avec lequel il se battait, il vivait dans de continuelles frayeurs. Or ce fut pour essayer d'y mettre fin, qu'il fit un jour à ses deux épouses l'aveu de cet assassinat, dont le souvenir le déchirait cruellement. Cet exemple explique la conduite que tiennent les meurtriers qui finissent toujours par se compromettre par leurs discours et leurs actions, comme on vient de le voir, en rapportant le meurtre commis par nos deux exécutés.

Ces années dernières, on en eut un exemple frappant à Santiago, capitale du Chili. Un homme et une femme, qui faisaient mauvais ménage, voulaient obtenir la permission de se séparer. L'archevêque fit ce qu'il put pour les réconcilier ; mais ils étaient trop irrités pour entendre raison, du moins l'homme. Ce malheureux, pour ne plus cohabiter avec une femme qu'il ne pouvait plus supporter, la poignarda en pleine rue ; et il alla aussitôt se livrer lui-même à la police. On lui fit son procès et on le conduisit à l'échafaud, qu'il avait préféré aux cruelles angoisses que lui causait l'affreux souvenir de son cruel conjugicide.

Si nous consultons l'histoire ecclésiastique, nous y trouverons encore la preuve que Dieu poursuit partout les meurtriers, en leur faisant voir ceux qu'ils ont immolés à leurs furieuses passions. Nous en avons en exemple frappant dans le cruel Théo-